

Femmes de la CSN en marche pour changer le monde



Bulletin d'information de la condition féminine CSN

VOLUME 3 NUMÉRO 1

SEPTEMBRE 2010

Nouveau rendez-vous : La CSN en marche avec le mouvement des femmes du Québec

Après avoir réalisé une première marche au Québec, « Du pain et des roses » en 1995, le mouvement féministe, à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), a mis au monde la Marche mondiale des femmes qui regroupe des milliers de groupes féministes partout dans le monde.



En 2000, la CSN a participé activement à la première marche mondiale qui s'est déroulée dans toutes les régions du Québec. Au sortir de cette grande mobilisation, en février 2001, nous organisons un grand rassemblement des femmes de la CSN. Déjà, à cette occasion, je rappelais l'importance des luttes syndicales pour améliorer le sort des femmes et des travailleuses. C'est un message qui est toujours d'actualité :

« Ce n'est pas du tout étonnant non plus de constater que la CSN et particulièrement les femmes de la CSN se sont senties interpellées par le projet de la Marche des femmes pour contrer la pauvreté et la violence. Depuis ses origines, le mouvement syndical lutte pour un meilleur partage de la richesse, contre l'injustice, contre l'exploitation. Il connaît trop le rôle central des travailleuses et des travailleurs pour supporter l'exclusion à laquelle veulent les confiner les possédants, du seul fait qu'ils possèdent.



► (...) Les luttes que nous menons au quotidien pour préserver l'emploi, pour améliorer le Code du travail et ouvrir la voie à la syndicalisation, pour maintenir et développer les services publics, pour instaurer l'équité salariale, pour mieux conjuguer travail et famille, pour faire reculer les droits de gérance et améliorer les conditions de travail, pour extirper la violence de nos milieux de travail n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans un combat plus large qui s'attaque aux valeurs néolibérales et au patriarcat; qui ne laisse pas sur le quai des exclus, des moins égaux que d'autres, des plus dominés et violentés que d'autres¹. »



Accueil de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, Québec, 7 mai 2005

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Dans le contexte actuel, et particulièrement devant le dernier budget du gouvernement Charest, le mouvement des femmes, le milieu communautaire et le monde syndical se doivent de réagir, d'unifier leurs forces pour élaborer une riposte aux attaques qui touchent directement nos choix de société.

C'est pourquoi il est important de construire, dès maintenant, une forte mobilisation pour faire de la troisième Marche mondiale des femmes en 2010 un succès majeur.

J'invite donc toutes les militantes et tous les militants à participer aux activités locales et régionales qui se tiendront en octobre prochain.

Claudette Carbonneau
Présidente de la CSN

1. *Hommage aux pissenlits : bilan CSN de la Marche des femmes en l'an 2000*, Allocution de Claudette Carbonneau au Rassemblement des femmes de la CSN, 22 et 23 février 2001, pp.5-6.

Lancement de la Marche mondiale des femmes, 7 mars 2010

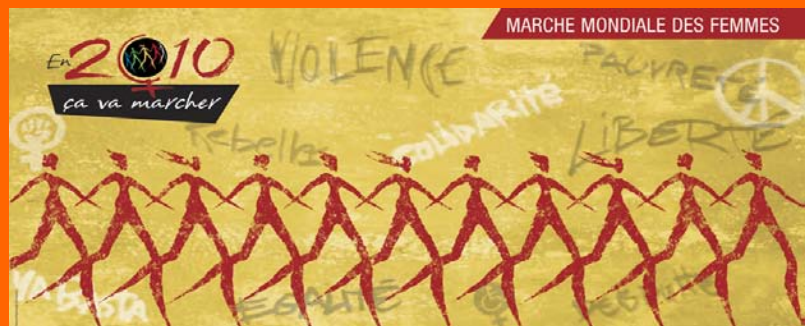


Des revendications majeures

Nous marcherons en octobre 2010 pour soutenir des revendications majeures. Celles-ci illustrent bien l'importance de *Se donner le Québec qu'on veut*, position adoptée par la CSN lors du conseil confédéral de juin dernier.

12 au 16 octobre dans toutes les régions Actions et marches locales et régionales

Durant six journées, des actions diversifiées et originales, organisées par des groupes locaux et des coalitions régionales, vont mettre en lumière des revendications concrètes. La CSN est représentée dans toutes ces coalitions avec la participation des responsables à la condition féminine des conseils centraux.



© 2010 Rouleau-Paquin design communication

12 octobre 2010

**Autonomie économique, travail des femmes
et lutte contre la pauvreté**

Lors de cette première journée, nous porterons deux revendications essentielles.

La **hausse du salaire minimum** va permettre aux travailleuses et aux travailleurs actifs 40 heures par semaine d'avoir accès à un revenu annuel équivalant au seuil de faible revenu avant impôt, établi par Statistique Canada. C'est pourquoi nous revendiquons une hausse du salaire minimum à 10,69 \$ l'heure.

La **fin des catégories à l'aide sociale** (apte ou inapte à l'emploi) pour permettre à toute personne de vivre au Québec avec un minimum assurant la couverture des besoins vitaux (alimentation, logement, soins médicaux, etc.) dans le respect de leur dignité.

Deux chiffres fort révélateurs :

- ▶ En octobre 2009, les femmes représentaient 48,2 % de l'ensemble des adultes prestataires d'aide sociale ;
- ▶ Aujourd'hui, les prestataires dits « aptes à l'emploi » peinent à survivre, si tant est qu'il soit possible de le faire, avec une somme de 567 \$ par mois !



13 octobre 

La défense des services publics
de santé et d'éducation

Cette journée, dont la thématique sera la défense des services publics, plus particulièrement **l'accès à des services de santé et d'éducation**, pourrait aussi s'appeler le jour de la défense des choix de société des Québécoises et des Québécois.

Au Québec, après des luttes difficiles et beaucoup de persévérance, nous avons mis en place des programmes sociaux et des services publics afin de répondre aux besoins de la population **dans une perspective d'accessibilité, d'universalité et d'équité; ce que permet un financement public.**

Nous insistons particulièrement sur la défense de ces acquis pour répondre de façon spécifique aux besoins des femmes et des familles. Ce sont d'abord elles qui agissent à titre de proches aidantes. De plus, elles constituent la très grande majorité de la main-d'œuvre des services publics québécois.

Nous combattons donc avec vigueur le type de changements pervers qu'introduit le budget Bachand en recourant au concept d'utilisateur-payeur dans les services de santé au lieu de garantir une accessibilité basée sur les besoins des personnes.



Manifestation du front commun du secteur public, Montréal, 20 mars 2010



14 octobre 

Faire reculer la violence faite aux femmes

En plus de revendiquer que le gouvernement du Québec **légifère sur les publicités sexistes et qu'il mette en place des cours d'éducation sexuelle pour promouvoir des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes**, la Marche mondiale des femmes du Québec réclame aussi du gouvernement du Canada des protections adéquates quant au **droit inaliénable des femmes de choisir d'avoir ou non des enfants, de disposer librement de leurs corps**.

Ce faisant, nous exigeons un changement de cap du gouvernement fédéral qui, par toutes sortes de moyens, cherche à remettre en question le droit à l'avortement.

Nous devons faire face à des attaques pernicieuses et répétées (dépôt de nombreux projets de loi) et à une augmentation des menaces orchestrées par le gouvernement conservateur, appuyé par la droite religieuse et politique, qui veut limiter le droit à l'avortement et remettre en question les services offerts et nos acquis en cette matière.

Les femmes veulent décider librement d'avoir ou non des enfants et, pour ce faire, elles doivent avoir accès à des services gratuits d'avortement, déjà accessibles dans les grands centres urbains, mais peu disponibles dans les zones rurales.



15 et
16 octobre



Démilitarisation et
défense des droits des femmes autochtones

Le thème central du 15 octobre vise à mettre en lumière l'importance d'**interdire le recrutement effectué par l'armée canadienne auprès des jeunes dans des milieux d'enseignement.**



Dans son *Cahier des revendications* de 2010, la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes choisit une citation éloquente :

« Ce ne sont ni les missiles, ni les bombes, ni les chars d'assaut, ni les emplois militaires, ni tout le reste de leur machine de mort qui donneront aux peuples du monde les services sociaux, les garderies, logements, emplois décents et utiles, des conditions de vie et de travail pour lesquels nous nous battons depuis longtemps². »

2. Collectif féministe anti-militariste, *Mener la guerre pour le bien des femmes... vraiment?*, Collectif Échec à la guerre, Fédération des femmes du Québec, 1984.

La dernière journée d'action en région, le 16 octobre, sera réservée aux droits des femmes et des peuples autochtones. Nous réclamons que **le Canada signe la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et fasse respecter ceux des femmes et des enfants de ces diverses nations qui y sont contenus.**



Ellen Gabriel, présidente de Femmes autochtones du Québec (Manifestation en 2007)

Publié par la CSN

Production

Service des relations du travail
Condition féminine-CSN

Rédaction : Marie-France Benoit

Mise en pages : Josée Desrosiers

Révision, impression, distribution

Service des communications de la CSN

Photographies

Michel Giroux, contributions militantes

Logo de la Marche mondiale des femmes

Création de Rouleau/Paquin Design Communication 1998

Dépôt légal – BAC 2010

Dépôt légal – BNQ 2010



Clôture des actions à Rimouski

Le point culminant de cette semaine de mobilisation sera un grand rassemblement **le 17 octobre** à Rimouski.

De toutes les régions du Québec, des militantes et des militants vont converger vers Rimouski pour clôturer cette grande semaine d'actions et de marches locales et régionales.

La CSN y sera évidemment présente et contribuera concrètement à son organisation ainsi qu'au transport des femmes et des hommes qui veulent y participer.

MARCHE MONDIALE DES FEMMES

En **2010**

*Tant que toutes les femmes
ne seront pas libres,
nous serons en marche!*

© 2010 Rouleau-Paquin design communication

Pour nous joindre

Pour de plus amples informations, contactez la responsable à la condition féminine de votre conseil central.

Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

Jacqueline Goyer
☎ : 819 825-6137

Conseil central du Bas-Saint-Laurent

Nancy Legendre
☎ : 418 723-7817

Conseil central du Cœur-du-Québec

Renée Levasseur
☎ : 819 378-4764

Conseil central Côte-Nord

☎ : 418 589-2069

Conseil central de l'Estrie

Édith Hamel
☎ : 819 563-6515

Conseil central de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Mireille Labbé
☎ : 418 689-2294

Conseil central de Lanaudière

Maryse Mireault ☎ : 450 759-0763

Conseil central des Laurentides

Louise Jetté
☎ : 450 438-4197

Conseil central de la Montérégie

Fernande Lévesque
☎ : 450 466-7036

Conseil central du Montréal métropolitain

Véronique De Sève
☎ : 514 598-2321

Conseil central de l'Outaouais

Sylvie Ferland
☎ : 819 643-4007 poste 230

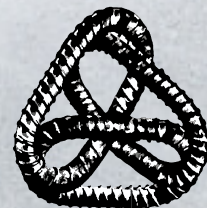
Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches

Émilia Castro
☎ : 418 647-5819

Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Sylvie Blackburn
☎ : 418 549-8541





CSN

www.csn.qc.ca



EN 2010,

ÇA VA MARCHER

AVEC LA CSN!